

## L'Union sociale pour l'habitat fait état d'une forte montée des impayés de loyers des locataires Hlm

L'Union sociale pour l'habitat rend publics, lundi 19 décembre, les résultats d'une enquête Flash menée auprès des organismes Hlm sur l'impact de l'inflation, et notamment de la hausse des coûts de l'énergie sur la situation financière de leurs locataires.

Il en ressort que les deux tiers des organismes Hlm répondants enregistrent une « augmentation du nombre de ménages en difficulté financière ». La même proportion déclare avoir « perçu des signaux alertant sur des difficultés financières ».

Près de la moitié des organismes Hlm enregistrent une hausse de plus de 10 % du nombre de ménages en retard de paiement de loyer de plus de trois mois par rapport au 31 décembre 2021, date de la précédente mesure. Parmi les organismes qui enregistrent les plus fortes hausses en termes de ménages en retard de paiement de plus de trois mois, la part de ceux qui ont un chauffage au gaz est supérieure à la moyenne (près de 30 %, contre 25 % en moyenne sur l'ensemble des répondants).

Des enquêtes quantitatives sur les impayés, enregistrant des données mensuelles sur le nombre de ménages en impayés et les niveaux d'impayés, seront conduites en 2023 avec une périodicité trimestrielle. La première sera lancée en mars et portera sur les situations enregistrées à fin décembre, fin janvier et fin février.

Pour Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, « la montée des difficultés financières des locataires était hélas annoncée, compte tenu du caractère très incomplet du bouclier tarifaire mis en place par le Gouvernement pour les personnes chauffées collectivement au gaz et à l'électricité. A ce jour, elles ne bénéficient d'ailleurs toujours pas de la même protection que l'ensemble des Français. Leurs difficultés se vérifient aujourd'hui. J'en appelle à la Première ministre, Elisabeth Borne, et à Olivier Klein, ministre de la Ville et du Logement. Cette situation va rapidement devenir insupportable pour des centaines de milliers de familles aux revenus modestes. Les alertes répétées du Mouvement Hlm doivent trouver des réponses concrètes, opérationnelles et justes de la part du Gouvernement. »

Note technique : enquête réalisée en décembre 2022 auprès de 193 organismes Hlm, comptabilisant 2.263.000 logements sociaux, soit 47 % du parc Hlm.

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 580 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2021, les organismes Hlm ont mis en chantier 76 300 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,35 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : en 2021, 16 100 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 89 000 salariés.

Pour en savoir plus : [www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org)

**Contacts presse** : Joachim Soëtard / Sarah Cassone / Anne Dechaumont – Tél. : 01 40 75 79 39 ou 07 64 57 85 66  
[@UnionHlm](https://twitter.com/UnionHlm)